

GUIDE DE TRI

✗ DÉCHETS TOXIQUES

La collecte du 13 août est supprimée et celles de novembre auront lieu les 5 et 16 novembre.



Deux possibilités :

- **Dépôt à la déchèterie d'Achères ou du SIVaTRU,**
- **Dépôt au véhicule stationné sur le parking du marché de 9h à 13h ;** voir calendrier ci-contre.

Liste des déchets toxiques sur www.sivatru.fr

Seringues usagées : borne située à l'entrée du parking du marché.

Cartouches d'encre d'imprimante : accueil de la mairie, état civil, ludothèque et bibliothèque.

OBJETS ENCOMBRANTS



Meubles, matelas, ferrailles, gros morceaux de polystyrène,...

Deux possibilités :

- **Dépôt à la déchèterie d'Achères ou du SIVaTRU,**
- **Collecte sur appel au 08 11 65 98 99.**

Lors de votre appel, une date d'enlèvement sera fixée. Important : vos objets doivent être sortis sur la voie publique la veille au soir du jour convenu et non avant.

- **Interdits :** les appareils électriques et électroniques (DEEE) : ils doivent être rapportés en magasin lors de l'achat d'un nouvel appareil du même type, ou être déposés en déchèterie.



DÉPÔT EN DÉCHÈTERIE

• Déchèterie d'Achères

Retirer au préalable une autorisation de dépôt à la mairie (ou à l'office du tourisme le samedi), délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Dépôts limités à 500 kg ou 1 m³ par mois.

• Déchèterie du SIVaTRU

Ecopôle Seine Aval, Chemin des Moines, 78510 Triel-sur-Seine

L'accès à la déchèterie intercommunale du SIVaTRU est réservé aux particuliers. Une **carte d'accès permanente** vous est délivrée lors de votre première venue à la déchèterie, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité en cours de validité.

Pour vos visites ultérieures, vous devez vous munir de votre carte d'accès et d'une pièce d'identité.



L'accès est interdit aux véhicules de type camion plateau

Calendrier de collecte

2016



Ville de
Maisons-Laffitte

Déchets toxiques

La collecte des déchets toxiques du 13 août est supprimée et celles de novembre auront lieu les 5 et 16 novembre.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
V 1	L 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1	J 1	S 1	M 1	J 1
S 2	M 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2
D 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3	S 3	L 3	J 3	S 3
L 4	J 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4
M 5	V 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5 ✗	L 5
M 6	S 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6
J 7	D 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7
V 8	L 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8	J 8	S 8 ✗	M 8	J 8
S 9 ✗	M 9	M 9	S 9 ✗	L 9	J 9	S 9 ✗	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9
D 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	S 10 ✗	L 10	J 10	S 10 ✗
L 11	J 11	V 11	L 11	M 11	S 11 ✗	L 11	J 11	D 11	M 11	V 11	D 11
M 12	V 12	S 12 ✗	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12
M 13	S 13 ✗	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13
J 14	D 14	L 14	J 14	S 14 ✗	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14
V 15	L 15	M 15	V 15	D 15	M 15 ✗	V 15	L 15	J 15	S 15	M 15	J 15
S 16	M 16	M 16 ✗	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16	D 16	M 16 ✗	V 16
D 17	M 17 ✗	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17 ✗	S 17	L 17	J 17	S 17
L 18	J 18	V 18	L 18	M 18 ✗	S 18	L 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18
M 19	V 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19 ✗	S 19	L 19
M 20 ✗	S 20	D 20	M 20 ✗	V 20	L 20	M 20 ✗	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20
J 21	D 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21 ✗	V 21	L 21	M 21 ✗
V 22	L 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22	J 22	S 22	M 22	J 22
S 23	M 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23
D 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24	S 24	L 24	J 24	S 24
L 25	J 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25
M 26	V 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26
M 27	S 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27
J 28	D 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28
V 29	L 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29	J 29	S 29	M 29	J 29
S 30		M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30
D 31		J 31		M 31		D 31	M 31		L 31		S 31

✗ **Apport des déchets toxiques** au véhicule de collecte stationné sur le parking du marché

www.sivatru.fr
01 34 01 24 10





Calendrier de collecte

2016

Ordures ménagères et tri sélectif



Ville de Maisons-Laffitte

GUIDE DE TRI

JOURS DE COLLECTE

Ordures ménagères



Tri sélectif



Grand-Maisons

Lundi
Vendredi

le matin

Longueil

Mardi
Jeudi
Samedi

en soirée

Albine-Château

Mardi
Samedi

le matin

Napoléon - Charlemagne

Lundi
Vendredi

en soirée

La collecte du mercredi a été supprimée. Toutes les résidences sont désormais collectées selon leur secteur d'appartenance (voir carte).

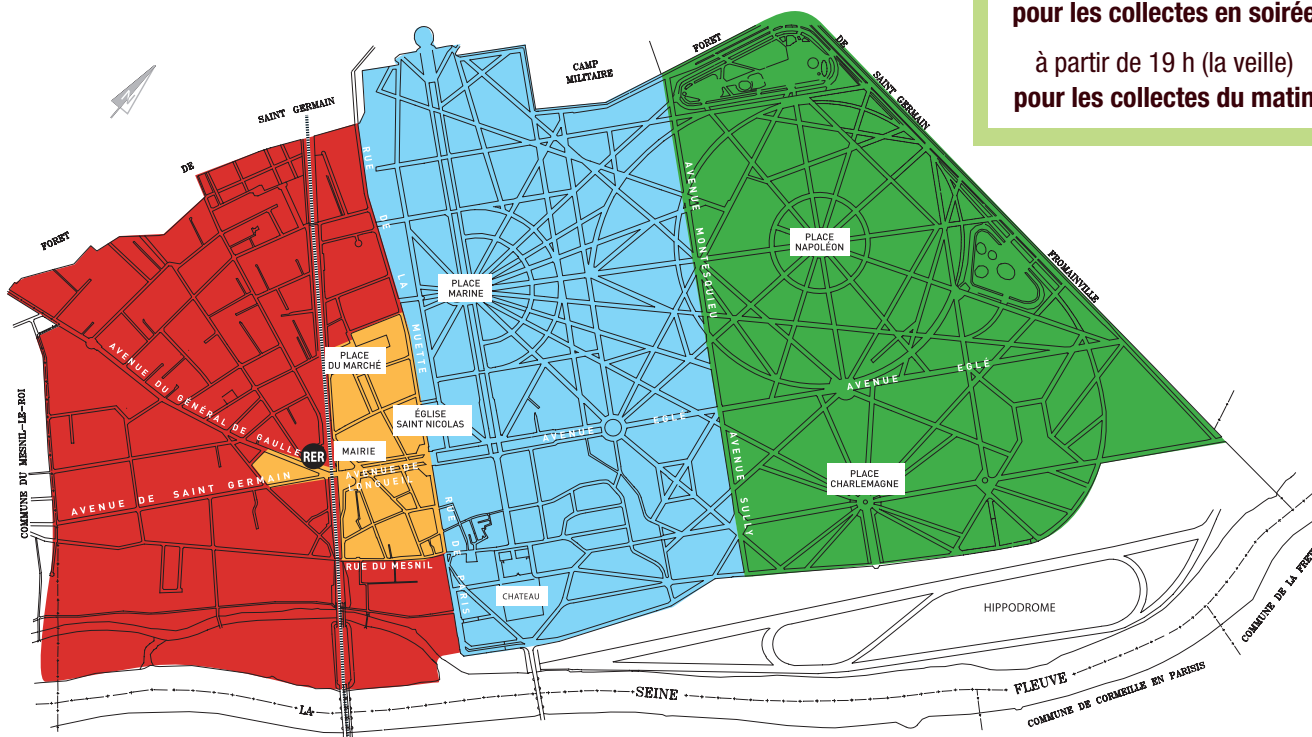
Attention, jours de collecte différents pour les voies étroites (voir liste des rues et dates sur www.sivatru.fr)

Collectes maintenues les jours fériés

SORTIE DES BAGS

à partir de 17 h
pour les collectes en soirée

à partir de 19 h (la veille)
pour les collectes du matin



ORDURES MÉNAGÈRES

A présenter à la collecte dans votre bac à ordures ménagères.



! DÉCHETS TOXIQUES INTERDITS

DÉCHETS VÉGÉTAUX



Trois possibilités :

- Le **compostage domestique**, en tas ou dans un composteur individuel, renseignements au 01 34 01 24 14.
- L'**apport à la déchèterie d'Achères ou du SIVaTRU**, voir les modalités au dos.
- La **présentation des déchets végétaux à la collecte d'ordures ménagères** dans la limite de 3 sacs de 100 L remplis aux $\frac{3}{4}$ ou, pour les branchages, en fagot d'1,50 m de long et de 15 kg maximum. Ne pas déposer de terre ni de pierre dans les sacs.

TRI SÉLECTIF

Tous les papiers, cartons, briques alimentaires, canettes, boîtes de conserve, bidons de sirop, bouteilles et flacons en plastique.



- **A jeter en vrac, surtout pas en sac**
- **Ne pas imbriquer vos emballages les uns dans les autres**
- **Ces déchets ne doivent pas être trop sales ni contenir de restes**

! LES INTERDITS

Polystyrènes, serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout, plastiques autres que bouteilles et flacons, ... A jeter avec les ordures ménagères.



Bouteilles, bocaux et pots en verre (sans couvercle ni bouchon)



! LES INTERDITS

Miroirs, vitres cassées, ampoules, vaisselle, céramiques. Leur présence empêche tout recyclage du verre collecté. A jeter avec les ordures ménagères.

